



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC
Division Afrique de l'Ouest

Formation Professionnelle Rurale en Afrique de l'Ouest

Rapport de l'atelier tenu à Niamey, du 28 au 30 janvier 2015

Alain MBAYE
Février 2015

SOMMAIRE

1.	Introduction	1
2.	Appréciation du contexte actuel.....	3
2.1.	Une volonté affichée de la DDC de réajuster ses stratégies d'appui à la FPR.....	3
2.2.	Les défis et interpellations d'une forte croissance démographique	3
2.3.	Les tentatives de réponses des organisations paysannes aux besoins de formation de leurs membres.	4
3.	Appuis à la Formation Professionnelle Rurale	6
3.1.	Les dispositifs existants	6
3.2.	Les initiatives/stratégies d'appui de la DDC au niveau des pays.....	7
3.3.	Les programmes appuyés au niveau régional	9
4.	Identification de démarches pour répondre aux attentes souhaitées sur la FPR.....	13
4.1.	Formation/Emploi des jeunes	13
4.2.	Adéquation offre – demande de formation professionnelle.....	15
4.3.	L'implication des acteurs de la société civile, des organisations professionnelle et du secteur privé.....	17
4.4.	Financement de la formation professionnelle	19
5.	Proposition d'une feuille de route pour la mise en œuvre de démarches d'appui appropriées sur la FPR.	21
5.1.	L'objectif de la feuille de route	21
5.2.	Démarche proposée	21
6.	Conclusion.....	23
ANNEXES		24
Annexe 1 : Note conceptuelle de l'atelier		25
Annexe 2 : Programme de l'atelier.....		26
Annexe 3 : Synthèse des travaux de groupes		27
Annexe 4 : Proposition des grands axes d'une feuille de route pour la mise en œuvre de démarches d'appui appropriées sur la FPR en Afrique de l'Ouest.....		32
Annexe 5 : Liste des participants à l'atelier		33

1. Introduction

Caractérisés par une population majoritairement jeune¹, la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest sont confrontés à la problématique cruciale de voir « *des centaines de milliers de jeunes quitter annuellement les systèmes scolaires sans avoir achevé leur éducation de base, ni terminé une quelconque formation technique ou professionnelle* ». En attestent pour ne parler que de l'éducation de base ou des systèmes classiques de scolarisation, les forts taux d'abandon scolaire dans la plupart de ces pays².

Les dispositifs de formation professionnelle souvent mis en place dans la plupart de ces pays pour pallier aux insuffisances du dispositif d'éducation classique, n'ont pas encore atteint les niveaux de performances et d'efficacité en rapport avec les aspirations et besoins des populations notamment les jeunes. C'est à juste raison que la plupart des analyses arrivent au constat que « *ces dispositifs ne sont en aucun cas une réponse appropriée aux intérêts et aux sensibilités de la majorité des jeunes, ceux qui vivent en milieu rural en étant particulièrement exclus* ».

Depuis un certain nombre d'années, la Suisse, à travers la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) en particulier, s'est engagée à appuyer la mise en œuvre de programmes de formation professionnelle visant à répondre de manière plus appropriée aux besoins des populations et des économies de ses pays partenaires, notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad. Des « *alternatives crédibles sont envisageables* » grâce à l'implication de la diversité des acteurs concernés (artisans, paysans, éleveurs, opérateurs publics et privés de la formation professionnelle, apprenants, tutelles publiques) dans l'élaboration et la mise en œuvre de démarches originales et innovantes. On peut citer notamment la « *formation duale* » qui a fait ses preuves en Europe, particulièrement en Suisse et qui enregistre des succès plus ou moins importants au Mali ou au Burkina Faso. D'autres programmes, sont mis en œuvre dans le cadre de l'appui à des politiques sectorielles des pays partenaires de la Suisse et même dans le cadre d'initiatives régionales comme c'est le cas avec le PREPP³ qui s'intéresse à la formation professionnelle des jeunes pasteurs.

La volonté de dépasser le seul fait de « mettre en place des alternatives pédagogiques » est préconisée par la plupart des collaborateurs de la DDC. Il s'agit de « *décliner des politiques de formation professionnelles évolutives, en phase avec les contraintes démographiques, les réalités économiques, en lien avec l'éducation de base et qui soient finalement l'expression des communautés et des opérateurs économiques, que ceux-ci soient entrepreneurs, artisans, ou paysans* ».

C'est sur ces questions et particulièrement sur celles liées à la formation professionnelle rurale et agricole qu'ont été invités à réfléchir et à faire des propositions, les chargés de programme des bureaux de coopération (BUCCO) de la Division Afrique de l'Ouest (DAO) de la DDC et du Tchad, lors d'un atelier qui s'est tenu du 28 au 30 janvier 2015, à Niamey.

¹ Selon les données recensées dans les documents relatifs à la stratégie de coopération de la Suisse dans ces pays, les chiffres sont assez édifiants : 45% de la population du Bénin a moins de 15 ans ; au Burkina, c'est 50% de la population qui a moins de 25 ans ; au Mali et au Niger, ce sont plus des 2/3 de la population qui ont moins de 25 ans.

² Le rapport 2013 des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement indique qu'en Afrique subsaharienne, qui possède le taux le plus élevé d'abandon scolaire prématuré dans le monde, un peu plus de deux élèves sur cinq qui ont commencé l'école primaire en 2010 ne poursuivront pas jusqu'à la dernière année. http://www.un.org/fr/millenniumgoals/pdf/mdg_report2013_goal2.pdf

³ Programme Régional Education et Formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières

Le présent rapport rend compte des principaux éléments de discussions et des ébauches de propositions faites pour des appuis concertés des BUCO et programmes régionaux de la DDC à la formation professionnelle rurale (FPR) en Afrique de l’Ouest.

La première partie du rapport donne un bref aperçu du contexte démographique des pays concernés et de son impact sur les enjeux et défis de la FPR. La deuxième partie analyse brièvement les dispositifs de formation professionnelle existants et rend compte des appuis de la Suisse à travers les programmes mis en œuvre à partir des BUCO et les programmes régionaux à caractère plus transversal. La troisième partie est consacrée à l’identification des nouvelles démarches d’appui que la Suisse pourrait mettre en œuvre et une ébauche de feuille de route est proposée en quatrième partie pour définir les grandes lignes et étapes d’une stratégie d’appui.

2. Appréciation du contexte actuel

2.1. Une volonté affichée de la DDC de réajuster ses stratégies d'appui à la FPR

La Suisse a souhaité lancer une réflexion pour réajuster ses stratégies d'appui à la FPR en Afrique de l'Ouest, particulièrement dans les pays de concentration de sa coopération. La DAO, dans les programmes qu'elle veut initier et voulant dépasser le seul fait de « mettre en place des alternatives pédagogiques », souhaite ainsi aider les pays partenaires à « *décliner des politiques de formation professionnelles évolutives, en phase avec les contraintes démographiques, les réalités économiques et en lien avec l'éducation de base qui soient l'expression des communautés et des acteurs économiques* ».

En ouvrant l'atelier, Mme Chantal Nicod, cheffe de la DAO, a rappelé que la DAO souhaitait poser les jalons d'une approche régionale sur laquelle les BUCO et programmes régionaux sont appelés à travailler. Il s'agit de créer plus de synergie entre le régional et le national (les programmes régionaux et ceux appuyés à partir des BUCO) sur les stratégies d'appui à la FPR. A ce niveau la gestion des connaissances reste fondamentale.

L'atelier doit permettre d'avoir des résultats qui serviront à élaborer les éléments d'un plan de travail qui devra être validé pour 2015. A cet effet, le mois d'août 2015 constituera un moment de proposition qui réunira les 3 conseillers régionaux sur les programmes régionaux et la gestion des connaissances.

2.2. Les défis et interpellations d'une forte croissance démographique

Dans la réflexion à mener, on ne peut pas faire l'économie d'une analyse du contexte actuel des pays de la région ouest-africaine fortement marqués par une forte croissance démographique. C'est ce à quoi nous a invités M. Philippe Fayet, directeur du BUCO de Niamey qui a tenu à rappeler, dans sa présentation, les tendances inéluctables de cette dynamique démographique et ses impacts sur les enjeux et défis de la FPR en Afrique de l'Ouest.

Avec, en 2015, près de 300 millions de personnes, la région ouest africaine représente 28% du continent africain dont elle constitue la partie la plus peuplée. Si on la considère comme un « pays unique », elle serait le 4^{ème} pays le plus peuplé au monde derrière la Chine, l'Inde et les Etats-Unis⁴.

Sur les 300 millions de personnes, 130 millions vivent en milieu rural et ce chiffre ne varierait pas en 2050 où les démographes prévoient une population de 450 à 600 millions d'habitants ou de 500 à 700 millions d'habitants selon que l'on émette une hypothèse basse ou haute, respectivement. Ceci confirme une urbanisation spectaculaire caractéristique des dynamiques de peuplement de la région. Il se pose ainsi le problème de l'évolution du ratio entre population urbaine et population rurale qui aura un impact sur la sécurité alimentaire. Ce qui amène Philippe Fayet à porter à la réflexion des participants la question suivante : « *les systèmes agraires pourront-ils offrir des conditions de vie et des revenus suffisants pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ?* » D'autres préoccupations sont également exprimées : « *les états d'Afrique de l'Ouest pourront-ils répondre aux besoins essentiels des populations en matière de santé et d'éducation?... pourront-ils intégrer plus de 100 millions de jeunes de plus de 15 ans, à la recherche d'un emploi,*

⁴ Cf. Inter-réseaux développement rural – [Note de synthèse de l'étude « Peuplement, marché et sécurité alimentaire »](#)

d'un revenu ou d'une formation ?» Voilà autant d'interpellations que les collaborateurs ont été invités à garder à l'esprit dans leurs réflexions et analyses.

Face à ces différentes interpellations, il est suggéré de « **dérouler des stratégies compatibles avec les intérêts et les sensibilités des communautés** ». Elles préconisent la nécessité de mettre l'accent sur plusieurs aspects : baisse de la fécondité, décentralisation et gouvernance locale, alphabétisation, éducation, formation professionnelle... Dans cette optique, il est fait appel à la « **capacité des experts et des "développeurs" à résilier dans la mise en œuvre de l'aide et... à soutenir les enjeux du développement** ».

En matière d'éducation et d'accès à la formation professionnelle, le challenge est ambitieux : « *concevoir des systèmes éducatifs de qualité, pour une quantité très importante de jeunes, dans des délais très courts* ». Il faut sans nul doute remettre en cause *les orientations actuelles qui visent avant tout à résoudre un déficit infrastructurel* plutôt qu'à mettre l'accent sur *la formation des enseignants, leur maîtrise de la pédagogie et sur la valorisation de l'existant*. La suggestion est aussi faite de s'inspirer des démarches intéressantes (APESS⁵, Programme d'Appui au Renforcement des capacités des acteurs du monde Rural⁶) et de promouvoir les alternatives que la coopération suisse soutient et qui portent des fruits, particulièrement les *innovations pédagogiques non formelles, bilinguisme, trilinguisme, formation par apprentissage, formation duale*...

En conclusion de sa présentation, P. Fayet suggère de réfléchir sur quelques enjeux qui portent sur l'intégration des politiques de population dans les programmes mis en œuvre, dans les contenus éducatifs, sur l'anticipation et l'accompagnement des mutations... Sur ces enjeux, on peut constater de nombreux engagements de la coopération suisse particulièrement en appui à l'éducation, au développement rural et à la gouvernance locale. Il convient d'en soutenir et d'accompagner leurs évolutions dans la durée.

2.3. Les tentatives de réponses des organisations paysannes aux besoins de formation de leurs membres

Un des axes prioritaires du ROPPA et de ses plates formes nationales est de « *renforcer les capacités techniques des exploitations familiales dans la recherche d'une solution viable à même de leur permettre d'améliorer leurs conditions d'existence en vue de vivre dignement de leur métier* ». M. Djibo BAGNA, président du Conseil d'Administration du Réseau des Organisations de Producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), a tenu à rappeler cela en introduction de sa présentation sur les démarches de formation initiées par son organisation.

Pour ce faire, le ROPPA privilégie les stratégies suivantes :

- Une approche de formation basée sur la promotion de l'exploitation familiale
- Une valorisation des acquis et expériences des Organisation Paysannes (OP) et des leaders Paysans
- La promotion de la culture de l'Organisation
- La valorisation de l'expertise technique au sein des Organisations Paysannes Faitières (OPF)

⁵ Association pour la Promotion de l'Élevage e Savane et au Sahel

⁶ Programme appuyé par la DDC au Sénégal de 1999 à 2009 et qui a été présenté à la suite de la présentation faite par Philippe Fayet.

Dans cette optique, l'organisation met en œuvre des outils phares de formation parmi lesquels, le centre de formation en agro-écologie de Winditan et l'université paysanne du ROPPA.

Au Centre de formation de Winditan, localité située à 90 km de Niamey, les OP ont fait l'option de former leurs membres en agriculture écologique, notamment à travers de nouvelles technologies de production, de conservation et d'écoulement des produits de l'agro-écologie. Cette agriculture écologique est mise en œuvre à travers plusieurs volets : la formation, la vulgarisation, la démonstration, la production, l'expérimentation et la restauration, la capitalisation des bonnes pratiques.

Avec l'université paysanne du ROPPA deux objectifs principaux sont poursuivis :

- créer un cadre de référence pour la formation des OP en vue de mettre en œuvre une démarche et des outils pédagogiques appropriés
- définir des curricula sur des thématiques d'intérêt : gouvernance et gestion économique des organisations, plaidoyer et lobbying, genre et leadership, les politiques agricoles et les accords de partenariat économique...

Deux éditions de cette université ont été organisées : une à Ouagadougou en 2013 et une à Cotonou en 2014. Elles permettent de former, en une session, près de 350 personnes réparties en trois groupes selon leurs responsabilités et tâches dans les OP (leaders, femmes/jeunes, personnel administratif et technique) sur divers aspects des thématiques d'intérêt identifiées.

Selon Djibo Bagna, les formations proposées par les OP permettent d'avoir des "paysans pilotes" dans plusieurs domaines. Il est cependant nécessaire de susciter une volonté politique pour accompagner ces initiatives notamment à travers des moyens conséquents et des politiques cohérentes.

Des préoccupations sont exprimées. Les OP prennent-elles vraiment leur place au moment des concertations et des négociations sur les politiques ? Sur cette question le ROPPA tient à préciser que les OPF ont négocié pendant 5 années pour que la CEDEAO⁷ accepte que l'agriculture familiale défendue par les OP soit la base des économies agricoles de nos pays. D'où l'importance de la mobilisation, du plaidoyer. A ce sujet aussi, il est noté qu'il est plus facile de faire un travail de plaidoyer auprès des institutions régionales (CEDEAO, UEMOA⁸) qu'au niveau des institutions et autorités nationales plus réticentes aux interpellations des organisations de la société civile.

⁷ Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest

⁸ Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

3. Appuis à la Formation Professionnelle Rurale

3.1. Les dispositifs existants

Des politiques et prises en charge institutionnelles plus ou moins achevées sur l'enseignement technique et la formation professionnelle

Dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest il existe des démarches plus ou moins achevées de prise en charge institutionnelle de l'enseignement technique et la formation professionnelle. Dans certains pays comme le Mali, le Tchad, cela se traduit par des politiques et des programmes formels qui peuvent se décliner à l'échelle des régions (cas des schémas directeurs régionaux de formation technique et professionnelle et d'emplois au Mali). D'autres comme le Bénin se sont mis dans des processus d'adoption de réformes et de validation de plans d'actions.

Dans la majorité de ces pays, des fonds et taxes destinés au financement de la formation professionnelle sont mis en place à partir des prélèvements opérés chez les entreprises et opérateurs privés et parapublics. On parle aussi de fonds pour l'emploi des jeunes, de fonds de promotion de l'entreprise et de l'emploi des jeunes...

On note aussi dans plusieurs pays, des mécanismes de validation et de certification des formations professionnelles reçues. Ce sont particulièrement, les CQP (certificats de qualification professionnelle) et les CQM (certificats de qualification aux métiers) délivrés au Bénin et au Burkina Faso.

Enfin, des alternatives au système classique d'enseignement technique et de formation professionnelle sont expérimentées pour lesquelles on observe un certain engouement : formation duale (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger), retour aux méthodes de formation traditionnelle avec l'utilisation de formateurs endogènes (Bénin, Burkina Faso), approche champ-école (Burkina Faso, Niger)...

Tous ces dispositifs et mécanismes n'arrivent cependant pas à combler les déficits de formation constatés dans la plupart des pays. Au Mali, malgré la contribution de la Fédération Nationale des Artisans du Mali (FNAM) à la formation de 2 000 2 500 jeunes/an, la formation duale connaît des limites, liées à la faible capacité d'accueil des entreprises artisanales, à la faiblesse des ressources humaines des opérateurs de formation etc. Au Bénin et au Burkina Faso, l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) représente moins de 10% des effectifs de formation. Au Tchad, seulement 3% des offres de formation professionnelle sont faites au secteur primaire qui représente 73% des emplois alors que 71% de ces offres sont destinées au secteur tertiaire qui représente un peu plus que 16% des emplois.

Une prise en charge limitée des besoins de formation professionnelle des acteurs du monde agricole et rural

Malgré l'existence, dans la majorité des pays, de dispositifs de formation agricole et rurale visant à satisfaire tous les niveaux de formation, force est de constater que les effectifs formés annuellement sont très en deçà des quantités à former et que les offres de formations sont peu en adéquation avec les besoins réels de formation.

Au Bénin, même si les autorités du pays reconnaissent que l'exploitation familiale paysanne est au cœur de l'économie du pays et que la formation professionnelle agricole (FPA) est intégrée dans le programme global d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle, l'offre de formation professionnelle touche très peu de producteurs et productrices ou a une portée très limitée. Seulement 3% des chefs des 550 000 exploitations familiales ont reçu une formation initiale et l'objectif est d'en former 24 000 annuellement.

Au Burkina Faso, Il n'y a pas de politique de Formation Professionnelle Rurale et l'ETFP est quasi inexistant en milieu rural avec l'absence de curricula et de formateurs qualifiés. L'offre formelle est très limitée avec un dispositif de centres de promotion rurale (CPR) qui n'ont que 300 places de disponibles par an.

Au Mali, il y a un faible accès des paysans et ruraux à la Formation Professionnelle. Sur les 350 000 jeunes formés sur le marché, moins de 6% accèdent à une formation agricole. De plus, malgré un impressionnant dispositif de formation agricole et rurale allant de l'enseignement supérieur (instituts supérieurs de formation, universités) aux centres d'animation rurale (CAR) destinés à la formation des producteurs, on observe une faible coordination des formations agricoles de rurales. Cela est sans doute imputable, en partie, à la multiplicité des tutelles dans le secteur.

Les mêmes situations sont observées au Niger, malgré l'existence d'un dispositif formel de vulgarisation agricole qui tente de prendre en compte la formation à l'échelle communale (centres de formation aux métiers, SIFA⁹, champs écoles), au niveau de la région (CPT¹⁰ et lycées agricoles) et au niveau national (réseau des chambres d'agriculture, OP faitières).

Des tentatives d'organisation d'un dispositif formel plus efficace sont ainsi notées dans les différents pays. Elles ont besoin d'être appuyées et bénéficient d'appuis de plusieurs coopérations dont les plus présentes en matière de formation professionnelle sont la Suisse, le Luxembourg, le Danemark, la France, les Pays-Bas. Cependant, comme le fait remarquer un participant à l'atelier, « *chaque partenaire a son propre programme* », ce qui ne facilite pas les complémentarités et synergies d'action ni la valorisation des dispositifs traditionnels de formation et de transfert des compétences.

3.2. Les initiatives/stratégies d'appui de la DDC au niveau des pays

Les engagements spécifiques de la Suisse, en appui à ses pays partenaires, en matière de Formation Professionnelle Rurale veulent répondre à plusieurs objectifs :

- permettre aux jeunes du monde rural d'avoir des activités génératrices de revenu, d'accéder au marché, d'améliorer leur situation socio-économique...
- renforcer les aspects accès et qualité pour aller vers un système d'éducation de base et de formation professionnelle équitable, diversifié et décentralisé
- permettre aux femmes et aux hommes d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires au développement économique et à l'expression citoyenne.

Pour ce faire, elle concentre ses appuis sur des stratégies visant à :

⁹ Site intégré de formation agricole

¹⁰ Centre de perfectionnement technique

- proposer des approches innovantes (formation duale, champs écoles, SIFA, implication du secteur privé, des OSC...);
- réformer les curricula (DACUM), les dispositifs (réseaux de formateurs endogènes);
- adapter les contenus et la forme des enseignements aux réalités et priorités du développement local;
- établir un continuum entre éducation formelle, éducation non-formelle et formation professionnelle;
- moderniser l'agriculture et l'élevage;
- développer l'artisanat rural.

Au Bénin, 30% des ressources de l'appui de la Suisse sont consacrés à la Formation Professionnelle sur les volets agricole et artisanal à travers le PAFPA¹¹. L'appui porte sur plusieurs aspects et domaines : Réalisation/révision de la nomenclature des métiers agricoles et de l'artisanat, Instauration du Certificat de Qualification aux Métiers (CQM), et de Qualification Professionnelle (CQP) Agricole, formation continue des agriculteurs et entrepreneurs agricoles, appui institutionnel et en équipements aux Centres de Formation Agricole, sensibilisation des OP et Eleveurs sur les opportunités de formation...

Le financement des CQP et CQM permet à près de 3 000 jeunes et adultes d'accéder à une formation professionnelle agricole et rurale. Des appuis sont également apportés à la réforme de l'ETFP dont un plan d'action est en cours de validation.

Au Burkina Faso, les appuis à la formation professionnelle sont intégrés dans les formations modulaires sur l'artisanat et la transformation agro-alimentaire (programme "éducation de base et formation professionnelle"), dans les programmes "développement rural" (TILAY, maraichage, riziculture, warrantage) et "HIMO" (formations en génie civil). Les effets se font plus visibles, pour le moment, sur l'artisanat où plus de 5 000 artisans, dont environ 60% de femmes, ont pu être formés et ont obtenu leur Certificat de Qualification Professionnelle.

Au Mali, la Suisse soutient la mise en œuvre d'un programme d'appui à la formation professionnelle qui a permis des réalisations appréciables : la formation et l'insertion de près de 15 000 personnes dans les filières agricoles, la formation de plus de 200 000 jeunes artisans à travers la méthode duale, l'intégration par les collectivités territoriales de la formation agricole et rurale dans les stratégies de développement local, un financement de la formation professionnelle au niveau décentralisé...

Au Niger, l'appui de la DDC à la formation professionnelle se fait essentiellement à travers le FORPROR qui se propose d'appuyer la formation de 7 000 jeunes de 15 à 35 ans (dont le 1/3 en agriculture) d'ici à 2016. Il faut noter aussi l'expérimentation du SIFA, variante du champ école qui voit plusieurs partenaires, dont le RECA¹² et les parents des apprenants, s'engager dans la mise en œuvre des modules de formation et l'installation matérielle des jeunes à la fin de leur formation. Des attentes sont formulées en termes d'effectifs à former, de contenus des formations, de qualification des formateurs...

¹¹ Programme d'Appui à la Formation Professionnelle Agricole et Artisanale

¹² Réseau des chambres d'agriculture

Au Tchad, l'amélioration de la qualité de l'éducation de base est la première priorité. Des opportunités d'appui au secteur de la formation professionnelle rurale sont envisagées, notamment à partir de l'utilisation des résultats des expériences régionales de la DDC.

3.3. Les programmes appuyés au niveau régional

Il est revenu à Mme Mary-Luce Fiaux, conseillère régionale en éducation/formation, de présenter les initiatives appuyées par la DDC au niveau régional.

Nécessité de promouvoir le DCTP

La nécessité de promouvoir le DCTP (Développement des Compétences Techniques et Professionnelles) est de première importance selon Mary-Luce Fiaux. Utilisé depuis les années 2010, le Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (DCTP) est un concept qui oblige à prendre en compte autant les offres d'enseignement technique et de formation formelle (lycées techniques) que les dispositifs ou parcours de professionnalisation non formelle (apprentissage rénové, formations modulaires, sur sites, en situation d'emploi, etc.). Le DCTP est aussi une vision beaucoup plus large que l'EFTP (Enseignement technique et formation professionnelle) qui entraîne la construction de systèmes éducatifs plus diversifiés, mieux à même de toucher les jeunes du milieu rural qui nous intéressent

Selon M-L. Fiaux, cette nécessité est dictée par le fait que la croissance des économies africaines repose sur le secteur informel –rural et urbain- largement ignoré par les politiques d'investissement d'une part, et que les besoins de compétences des très nombreux jeunes ruraux ne sont pas couverts par une formation instituée, d'autre part.

Le PREPP

Démarré par une action pilote en 2012, le Programme Régional d'Education des Populations Pastorales (PREPP), coordonné par l'APSS, s'est donné pour objectif de former 4 000 jeunes en zones transfrontalières (5 zones allant de la Mauritanie au Tchad).

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est la stratégie de conception du DCTP qui part d'une identification des besoins de formation avec les acteurs locaux pour aboutir à une offre (avec des thèmes transversaux et des thèmes spécifiques), en passant par l'identification d'organisations qui disposent d'offres de formation et de formateurs endogènes consacrant ainsi une *“stratégie de formation de proximité, souple, soutenable”*.

Ce processus a été partagé avec l'UEMOA qui y trouve de l'intérêt et fait des recommandations, dans sa conférence ministérielle, pour une prise en charge plus formelle :

- « une meilleure prise en compte des demandes de formation des communautés à besoins spécifiques dont les populations pastorales qui restent le plus souvent en dehors des systèmes éducatifs formels ;
- des évaluations des expériences éducatives pilotes dans la perspective d'une généralisation des offres les plus porteuses au niveau des Etats de l'espace de l'UEMOA ;
- un élargissement de la notion du secteur privé pour inclure les organisations socio-professionnelle –paysannes, artisanes- dans les stratégies de développement de l'emploi et de la formation, tant au niveau local, national que sous régional ;

- une meilleure prise en compte des offres alternative de DCTP au niveau des institutions de la sous-région (intégration dans les politiques et budgets) ».

L'ADEA

Réunissant 28 pays africains, l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique constitue à la fois un pôle de DCTP et un espace de haut niveau de dialogue/analyse des bonnes pratiques et de prises de décision (séminaires thématiques puis conférences ministérielles). Divers supports sont utilisés à cet effet : des rapports pays produits par des responsables/experts nationaux, un mécanisme d'appropriation des solutions et leur généralisation...

Dans son plan d'action 2014-2017, trois thèmes sont retenus et conduits sous la responsabilité de pays en assurant le lead ministériel :

- expériences et dispositifs de création d'emplois jeunes (Côte d'Ivoire) ;
- Investissement des Etats dans l'acquisition de compétences des formateurs et entrepreneurs (Rwanda) ;
- Mise en œuvre du continuum éducation/formation (Cap Vert).

Sur les deux initiatives appuyées par la DDC, la conseillère régionale a noté un certain nombre de défis et perspectives soumis à l'appréciation des collaborateurs de la DAO. Ces éléments sont restitués tels quels.

■ Le PREPP:

- Démultiplication de la stratégie de formation professionnelle développée et certification des offres (interne au PREPP, d'ici 2025)
- Au niveau local: progressive inscription de l'éducation de base et la formation professionnelle dans les plans de développement des comités transfrontaliers (traitement effectif de la problématique par les acteurs locaux et progressive mobilisation de ressources)
- Au niveau national: dialogue récurrent entre les acteurs du PREPP (opérateurs, APES) et les structures centrales en vue d'une intégration de l'enjeu dans les politiques et budgets nationaux; aussi, prise en compte des appuis du PREPP par les BUCO
- Au niveau sous régional: Signature d'une Convention de partenariat avec l'UEMOA (recommandation sous régionale EFTP/DCTP)
- A tous les niveaux: dialogue politique plus inclusif; prise en compte des visions et expériences des OSP (mieux relier leurs expériences pratiques et la définition des politiques)

■ ADEA (pôle DCTP):

- Veiller à ce que nos partenaires et leurs expériences en DCTP soient mieux connues de l'ADEA, prises en compte dans les rapports pays et qu'ils soient invités aux séminaires thématiques
- S'assurer de la prise en compte des enjeux ruraux dans les trois thèmes retenus (emploi pour les jeunes en milieu rural, compétences des formateurs et entrepreneurs du milieu rural et investissement des Etats au profit de l'espace rural, continuum éducation/formation: quelles conditions ou implications en milieu rural ?)

- Identification par les BUCO des partenaires et expériences à considérer (rapports pays) et à inviter (séminaires/conférence ministérielle)
- Participation active des partenaires aux échanges thématiques et à la formulation de recommandations politiques (soumises aux Ministres)
- Important: suivi de la mise en œuvre des recommandations au niveau pays et sous régional
- Intéressant (DDC) : collaboration accrue entre le régional (soutien au pôle, suivi général) et les BUCO (disposent infos/expériences pays)

En concluant sa présentation, Mary-Luce Fiaux, fait remarquer que le programme régional de la DAO est encore largement focalisé sur l'éducation de base et qu'il s'avère nécessaire d'**identifier des partenaires sous régionaux dynamiques et influents en matière de formation professionnelle** (Pôle DCTP ADEA, RAFPRO, autres ?) en s'assurant de la prise en compte des problématiques rurales.

De même, elle propose **d'identifier des axes de travail et/ou d'appui qui font du sens au niveau sous régional** et qui sont complémentaires aux programmes pays de la DDC en Afrique de l'Ouest sur des enjeux majeurs tels que: les stratégies de diversification des offres de formation professionnelle en milieu rural, leur généralisation et leur certification, les mécanismes de financement accru et durable du DCTP, la gouvernance plus partenariale des offres de formations rurales, le meilleur réseautage des acteurs de la formation et la mutualisation des curricula entre pays.... Autant de propositions qui avec celles faites par les BUCO ont permis des échanges, discussions et propositions dont quelques éléments de synthèse sont proposés ci-dessous.

La nécessité d'une prise en charge concertée et d'une bonne répartition des rôles et responsabilités. D'aucuns ont pensé que la formation des paysans était du ressort de l'Etat et que les OP devaient plutôt s'investir dans comment faire pour interpeller les autres à prendre en charge leurs préoccupations. D'autres ont tenu à souligner le rôle fondamental de ces deux acteurs et des PTF pour combler le fossé existant entre l'offre et la demande.

La prise en compte des situations réelles des demandeurs. Une question récurrente est celle relative à l'adaptation des dispositifs de formation aux situations réelles des demandeurs, aux enjeux et défis de leur environnement politique, social, économique. Plusieurs exemples permettent de voir que des actions sont possibles à ce niveau (*cas des programmes d'éducation développés par le PREPP, cas des centres de formation destinés aux populations pastorales*).

Cependant, si cette préoccupation n'est pas remise en cause, il est souligné que la formation ne doit pas seulement « *déboucher sur un emploi* ». Elle doit permettre de sociabiliser l'individu à qui il est aussi possible de fournir de l'information et du conseil lui permettant de définir ses choix et stratégies d'insertion dans les dynamiques socio-économiques de son environnement.

Le passage à l'échelle, une nécessité impérieuse. Le passage à l'échelle est une préoccupation exprimée par plusieurs intervenants. Si certains sont demandeurs d'outils ou de "recettes" (*Quels sont les trois points importants pour un passage à l'échelle ? Qui est porteur pour ce passage à l'échelle ?*), d'autres sont plus nuancés et s'intéressent aux processus qui ont permis ou qui permettent de créer des consensus forts comme au Burkina Faso ou au Niger ou une cohérence d'actions comme c'est le cas avec le PREPP.

Des pistes à explorer sont proposées. Par exemple, développer les capacités des collectivités territoriales à intégrer des plans d'éducation et de formation basés sur les réalités et les dynamiques socio-économiques de leurs localités. Il est aussi suggéré de développer les capacités de la DDC à mobiliser d'autres bailleurs de fonds sur la FPR et à intégrer des partenaires au niveau des institutions régionales comme l'UEMOA ou la CEDEAO.

La nécessité d'interagir avec les institutions et programmes régionaux. « *Quels rôles et interactions entre les programmes régionaux et ce qui se fait au niveau de chaque pays ? Les programmes régionaux ont-ils pour mission de fédérer ou de partager ce qui se fait au niveau de chaque pays ?* ». De telles questions illustrent le besoin d'information, d'échanges et de mise en cohérence des dynamiques initiées tant à l'échelle des pays qu'à celle de la région. A ce sujet, le rôle d'organisations telles que l'ADEA mériterait d'être mieux explicité et vulgarisé afin d'en exploiter toutes les offres de collaboration possibles. Deux arguments sont évoqués en faveur de l'interaction demandée : certaines problématiques ne peuvent pas être réglées au niveau d'un seul pays ; une approche régionale de la problématique peut être un outil important pour la gestion et le partage des connaissances ainsi que le développement de synergies et complémentarités.

4. Identification de démarches pour répondre aux attentes souhaitées sur la FPR

A la suite des présentations en plénière, les collaborateurs de la DDC ont été invités, en groupes de travail, à approfondir leur réflexion et à formuler des propositions concrètes quant aux grands axes d'appui à privilégier en matière de formation professionnelle rurale dans les pays partenaires d'Afrique de l'Ouest. Il leur a été suggéré de s'appuyer sur une bonne lecture/analyse du contexte des pays et de la sous – région et sur une bonne utilisation de clés de lecture sur des aspects stratégiques liés aux préoccupations de mises à l'échelle (innovations, démographie), aux articulations éducation/formation/développement rural....

Quatre axes ont été proposés relativement à leur importance pour la construction des démarches d'appui. Chaque axe a fait l'objet d'un groupe de travail :

- Formation/Emploi des Jeunes
- Adéquation offre/demande
- Implication des acteurs de la société civile, des organisations professionnelles et du secteur privé
- Financement

Il s'agissait pour chacun de ces axes :

- d'apprécier la situation actuelle (problématique, aspects qualitatifs, quantitatifs, politiques mises en œuvre, adéquation avec les politiques...) ;
- de revoir et d'analyser les enjeux et défis, les voies d'amélioration possibles sur l'axe considéré ;
- d'identifier les appuis possibles de la Suisse ? Les axes d'intervention, stratégies, les partenariats à développer avec les parties prenantes (acteurs directement concernés, collectivités locales, OSC, professionnels du secteur, secteur privé, Etats, initiatives/programmes communautaires, PTF...) ?

Ci-après, les propositions faites pour chacun des axes retenus.

4.1. Formation/Emploi des jeunes

Appréciation de la situation actuelle (les politiques)

Dans leur appréciation de la situation actuelle, les membres du groupe ont d'abord considéré l'ampleur des besoins de formation du fait de la forte croissance démographique enregistrée dans la région et du fait que la majorité des jeunes en âge d'être formés, en particulier les ruraux, ont un accès très limité ou ne bénéficient pas du tout à l'éducation de base.

Plusieurs autres éléments doivent aussi être pris en compte dans l'analyse du contexte. Ils sont nombreux et divers : les crises et conflits politiques, les conflits fonciers, les catastrophes naturelles, le changement climatique et les besoins nécessaires d'adaptation, la capacité d'anticipation des populations, des autorités politiques... Ce qui nécessite de **développer une recherche appliquée plus accessible aux populations rurales.**

La nécessité d'**avoir une vue plus large sur l'ensemble des métiers ruraux** (agriculture, pêche, élevage, artisanat etc.) est aussi soulignée. Il s'agit de prendre en compte le fait que « *l'agriculture c'est plus que de la production* » et que de nombreux autres métiers que celui de producteur peuvent être créés ou sont valorisables en matière de transformation, commercialisation des productions, prestations de service etc.

Il ne faut pas perdre de vue aussi qu'avec l'urbanisation, l'agriculture urbaine se développe dans et autour les villes pour satisfaire les besoins alimentaires. Cela fait appel à de nouveaux métiers ; ce qui entraîne des **besoins de formation nouveaux et variés**.

De manière générale, il y a nécessité d'appuyer les politiques et stratégies nationales à **avoir une vision plus globale et large des enjeux et défis en matière de formation et d'emploi des jeunes**. A ce niveau il y a nécessité d'innovation et de développement de synergies entre les différentes tutelles en charge d'éducation et de formation des jeunes, qui souffrent d'un manque de coordination évident.

Revue des analyses et des défis, démarches innovantes

Dans la revue des défis et enjeux, il convient d'**avoir une analyse prospective** (« *quels seront les métiers de demain ? De quoi aura-t-on besoin en 2030 ?* ») pour ne pas s'enfermer dans une analyse des besoins immédiats...

Un des défis majeurs est d'**identifier les démarches et stratégies permettant de développer des métiers agricoles plus attractifs pour les jeunes**. A cet effet, les initiatives visant à une modernisation du secteur agricole (adaptations et améliorations technologiques notamment), à la prise en compte des activités post-production, devraient permettre d'identifier des débouchés intéressants pour les jeunes, les incitant ainsi à rester dans le secteur agricole et rural et y mener une vie décente. Les SIFA expérimentés au Niger, constituent dans ce sens une bonne piste.

D'aucuns parlent de « *mettre en lien les perspectives de formation et les perspectives économiques ; être capable d'analyses et de propositions tenant compte des éléments d'une nouvelle économie, de nouveaux secteurs porteurs, de nouveaux métiers* ». Il ne faut pas aussi occulter le fait que tout le monde ne pourra pas trouver un emploi dans le secteur agricole du fait du contexte évoqué plus haut. Il y a donc nécessité de trouver des démarches et stratégies permettant de proposer des alternatives de formation et d'emploi aux jeunes ruraux qui sont encouragés à sortir du secteur agricole (« *un champ d'innovation au niveau rural serait d'encourager des gens à partir* »).

Un autre défi est de **travailler à une réforme éducative pour une éducation pour tous** à moyen et long terme. Dans le volet formation il faut intégrer ou continuer d'appuyer l'alphabétisation fonctionnelle pour pallier aux insuffisances du système actuel qui produit beaucoup d'échecs. **Le soutien et la valorisation des démarches innovantes** est à poursuivre également. A ce sujet, Il est intéressant d'explorer les possibilités qu'offrent les formations basées sur les capacités des personnes et pas seulement sur la technique (démarche TYLAY). On parle aussi des démarches d'appui aux initiatives d'auto-emploi comme c'est le cas des programmes dédiés à cet effet au Bénin, de « *formation à l'auto-emploi* » en rappelant « *qu'il n'y a pas que la formation technique* ». Il y a « *nécessité d'aider les gens à anticiper* » et dans ce sens il est suggéré « *un appui à une recherche rurale appliquée* ».

Quels appuis de la Suisse, axes d'interventions, partenariats à développer ?

Un préalable est la nécessité d'**identifier les acteurs porteurs du changement** (« *savoir qui assure le lead pour les questions de formation* ») pour créer les alliances et partenariats nécessaires à la réalisation des réformes à proposer, notamment aux niveaux décentralisés. A cet effet, les cadres de concertation associant autorités publiques et acteurs de la société civile devront être encouragés et appuyés par la Suisse.

A l'interne de la DDC, une stratégie proposée est de **mettre en synergie les programmes éducation/FP, développement rural et décentralisation** et de développer une approche cohérente d'appui (« *il y a de la formation dans tous les secteurs, dans tous les projets mais pas encore une approche cohérente* »). Cela peut supposer une réallocation des ressources et des économies d'échelle à divers niveaux.

L'**appui aux initiatives portant sur l'identification et la valorisation de nouveaux métiers** doit aussi être envisagé (« *nos offres de formation ne couvrent pas encore les nouveaux métiers* »). Un accent particulier pourrait être apporté à l'élaboration des réformes et la construction des curricula. « *Il est important de ne pas seulement se concentrer sur la production ; il faut anticiper les nouveaux métiers ; si on parle de filières c'est aussi là qu'il faut chercher les nouveaux métiers, y compris les métiers des intermédiaires* ».

Construire sur les acteurs en les gardant au centre du processus est également une approche suggérée. Il faut travailler beaucoup plus avec des alliances et faire que l'acteur central soit au centre et à la prise d'initiative.

Enfin et de manière transversale, il faut **penser à la mise à l'échelle, dès le début des appuis**, surtout si on veut faire face au défi de la démographie.

4.2. Adéquation offre – demande de formation professionnelle

Situation actuelle

Dans l'analyse de la situation actuelle de l'offre de formation, les membres du groupe ont distingué trois types d'offre : celle en formation initiale et continue, celle en apprentissage et celle en perfectionnement. La demande émane des acteurs situés aux différents niveaux des chaînes de valeur concernant : les exploitations familiales, les agriculteurs et artisans, les PME et entreprises, les particuliers...

Quatre éléments apparaissent importants dans l'analyse du contexte : la démographie, le changement climatique, les NTIC et les liens ville/campagne. La prise en compte de ces éléments est déterminante dans les stratégies à mettre en œuvre pour une meilleure adaptation de l'offre à la demande de formation professionnelle.

Dans ses modalités de mise en œuvre, l'offre de formation peut être formelle, non formelle ou informelle. Les membres du groupe se sont attachés à analyser chacune de ces modalités dans leur pertinence, qualité et capacité à couvrir les besoins de la demande.

L'offre formelle de formation, dans sa forme actuelle, est décriée. Sa pertinence n'est pas avérée. Elle n'est pas diversifiée, est standardisée (« *du dépassé* ») et absorbe l'essentiel des ressources

financières, humaines et matérielles. Du point de vue qualité, elle est caractérisée par des contenus obsolètes, dépassés, théoriques et s'appuie sur des équipements inadaptés, des formateurs incompetents et des méthodes pédagogiques dépassées. Sa couverture de la demande est marginale (« *elle couvre peu de personnes ou de chaînes de valeur* ») et inéquitable par le fait qu'elle s'adresse plus aux acteurs des villes et entreprises plutôt qu'aux acteurs du monde rural et des exploitations familiales et artisanales.

L'offre non formelle semble la plus pertinente : elle répond aux besoins, a une flexibilité et une capacité d'adaptation (« *contextualisation de l'offre* », « *offre de proximité* »), couvre plus de personnes et est relativement accessible en termes de coûts. On peut cependant lui reprocher son inorganisation (« *absence de curriculum* », « *besoin de certification/assurance qualité* »), malgré la diversité des modules de formation qu'elle propose, et le fait qu'elle soit faiblement reconnue (« *faiblement financée* », « *absence de l'Etat* »).

L'offre informelle est étendue et concerne tout le monde. Elle est cependant difficile à capitaliser et sous-valorisée même si « *elle facilite l'adaptation aux changements climatiques* ». Sur ce dernier point cependant, on ne comprend pas qu'on lui reproche par la suite d'avoir une capacité d'innovation limitée.

Enjeux

Les enjeux sur cet aspect se situent sur la capacité des acteurs à **développer plus de flexibilité et de capacité d'adaptation de l'offre à la demande** et...à faciliter l'accessibilité à la formation professionnelle. Il s'agit de mettre en œuvre des mécanismes et démarches permettant de connaître la demande avant la formulation de l'offre. Il s'agit aussi de construire/adapter des dispositifs de formation tenant compte de la connaissance des besoins, créer un cadre réglementaire pour favoriser la rencontre entre l'offre et la demande.

Sur cet aspect, d'aucuns suggèrent que les enjeux et défis sont dans la capacité « *trouver des systèmes capteurs pour **déplacer les formateurs vers les formés, sociabiliser les acteurs...pour aller vers ceux qui sont le plus bas...*** ». Et de rappeler que « *les principaux systèmes de production que l'on rencontre sont inscrits dans des économies de traite (coton, arachide...)* et qu'il faut « *quitter cet esprit d'économie de traite...avoir une approche sociologique et non strictement pédagogique* ».

Il est aussi suggéré de mettre l'accent sur la **capacité d'anticipation avec une entrée par les acteurs**. A ce sujet, il est proposé de corriger un peu notre nomenclature : « *éducation non formelle...c'est un peu incongru....Parler plutôt d'alternatives d'éducation et de formation, de formation qui s'adapte à la réalité, au contexte....* »

Appui de la DDC (voix d'amélioration)

L'appui de la DDC est suggéré à trois niveaux :

- dans la **mise en lien des acteurs à travers l'approche intégrée des modalités de formation** (formelle, non formelle, informelle), à travers la mise en œuvre des passerelles Education/Formation, dans les liens entre Vulgarisation et Formation ; il s'agit d'aider chacun des acteurs à jouer son rôle (« *comment aider acteur à jouer son rôle ?* ») ;

Sur cette première proposition des compléments et suggestions sont faites. La mise en lien des acteurs doit être accompagnée d'une régulation systématique de l'approche intégrée proposée. De même, on reproche souvent à la mise en lien entre vulgarisation agricole et formation professionnelle d'être trop technique. Il va falloir clarifier la position de la coopération suisse à ce sujet.

- dans le **développement des compétences en Ingénierie de la formation** dans le but de faire évoluer les modalités de partenariat ;

A ce sujet, il a été suggéré, dans les approches à développer, de s'inspirer de l'expérience de la Suisse où le développement des compétences en ingénierie de la formation, dévolu aux professionnels de la formation au début du siècle, est aujourd'hui assuré par la fédération des métiers.

- dans le **dialogue politique**, notamment à travers des programmes et mécanismes de renforcement des capacités de proposition et de négociation des collectivités territoriales et des organisations de la société civile.

4.3. L'implication des acteurs de la société civile, des organisations professionnelle et du secteur privé

Revue et analyse des enjeux et défis, voies d'amélioration possibles

Les membres du groupe sont partis des constats souvent faits par les acteurs et organisations du monde agricole et rural qui considèrent que l'agriculture n'est pas un enjeu prioritaire des politiques des pays considérés. Tout comme dans le groupe sur l'adéquation offre/formation, ils constatent l'inadaptation des dispositifs de formation aux enjeux et défis actuels :

- « *des contenus techniques et pédagogiques inadaptés, inappropriés, voire nuls* » ;
- « *des systèmes de formation campés sur l'occident peu ou pas ouverts aux approches endogènes* » ;
- « *des dispositifs dépassés, incapables de s'adapter* » ;

D'où la **nécessité de valoriser les savoirs et approches endogènes**, partir de ce que font les gens, de ce qu'ils savent (« *l'Etat n'a pas su soutenir et faire évoluer l'existant* »).

De manière générale il est constaté le manque d'initiative et de propositions de la plupart des parties prenantes :

- « *le secteur privé est peu entreprenant* » ;
- « *la coopération est complice mais proactive, décidée à changer mais peu originale* » ;
- « *une société civile incapable de participer et de s'imposer dans le dialogue politique* » ;
- « *les paysans se "victimisent"* ».

L'analyse du contexte fait également ressortir les enjeux et défis liés à la « *pression sur les ressources et une technicité agricole accrue puis une complexification des marchés* » à « *l'absence de lien entre consommateurs et producteurs ne dynamisent pas les conditions cadres du secteur* »

Stratégies d'appui

Les stratégies proposées pour mettre en œuvre les appuis sont dans la continuité de celles déjà en cours à la DDC :

- renforcement de son dialogue politique, de sa diplomatie de développement et d'influence des politiques ;
- financement des initiatives des acteurs ;
- renforcement des capacités des acteurs ;
- mise en lien des initiatives au niveau régional ;

L'implication de toutes les parties prenantes au processus de réforme et de construction des nouveaux dispositifs nécessite d'**avoir une vision plus systémique de l'économie rurale.**

Il y a nécessité de mise en lien à tous les niveaux, de mise en cohérence, de passage à l'échelle :

- *« cibler tous les acteurs de la chaîne »* ;
- *« dépasser les exploitations familiales et s'intéresser à tous les acteurs présents sur la scène rurale »* ;
- *« veiller à la cohérence des programmes aux niveaux nationaux et régionaux »* ; *« le gros problème est celui de la cohérence ! Quand on parle d'éducation...on fait souvent fi des autres départements notamment le développement rural... »*
- *« pour passer à l'échelle il faut un maximum d'acteurs »*
- *« les alliances : c'est avec les acteurs directs qu'il faut le faire ; ce que la coopération ne peut pas dire, ses partenaires peuvent le dire et vice versa ! »*

Un accent particulier doit être porté sur l'implication des collectivités territoriales qui sont d'une importance primordiale dans la construction et la mise en œuvre des processus. Elles ont un rôle et des responsabilités essentielles qu'il faut solliciter.

De même, l'implication de toutes les parties suppose, pour une grande majorité d'entre eux, un renforcement de leurs capacités dans plusieurs domaines et à plusieurs niveaux :

- appuyer leurs capacités de mobilisation et d'interpellation (OSC) ;
- soutenir leurs dispositifs de formation (OP, opérateurs privés) ;
- développer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs des différentes chaînes de valeur agricoles et rurales (*« es OP ont aussi besoin de valoriser leur expertise pas seulement d'être accompagnées ! »*) ;
- appuyer la reconnaissance des métiers agro-sylvo-pastoraux (OP) ;
- introduire ou réintroduire des régimes de subvention aux équipements.

Des compléments ont été apportés aux propositions du groupe. Concernant l'implication des organismes multilatéraux dont la DDC est membre, il a été suggéré d'avoir des **attitudes plus proactives** notamment en y identifiant les acteurs de changement pour les impliquer dans la mise en œuvre des réformes proposées. De même, jouer sur l'attitude de flexibilité reconnue à la

coopération suisse en demandant à ses collaborateurs de faire un suivi de près de ce qui est appuyé, de reconnaître les erreurs et de réajuster les démarches.

4.4. Financement de la formation professionnelle

Situation actuelle

Dans ce groupe, il a d'abord été procédé au recensement des principales contraintes rencontrées dans le financement de la formation professionnelle :

- sous financement de la formation professionnelle par l'Etat et surtout déséquilibre en défaveur de la formation professionnelle agricole/rurale ;
- faible lisibilité des ressources financières globales (des Ministères sectoriels, des PTF et ONG) destinées à la formation professionnelle agricole ;
- surinvestissement dans les infrastructures coûteuses (lycée technique; CPR, etc.) et approches classiques de FPA ;
- faible soutenabilité financière des dispositifs de FPA classique ;
- faible décentralisation des fonds (Exemple FAFPA au Mali et Burkina Faso; FODEFCA au Benin et FAPFCA au Niger) destinés à la FP et iniquité dans l'accès ;
- faible mobilisation des ressources financières (Etat et taxes patronales) pour l'alimentation des fonds nationaux de FP ;
- faible participation financière des apprenants à la FPA.

A ce sujet cependant des précisions ont été apportées par la suite dans les discussions ayant suivi la présentation du groupe : « *dans tous les fonds qui ont été mis en place, au Burkina Faso, les apprenants contribuent au moins à hauteur de 12% aux frais de formation* ». Ce qui fait dire aussi à un participant que : « *la contribution des apprenants n'est pas souvent capitalisée et qu'il faut amener les gens à comprendre qu'il faut organiser la contribution au financement de la formation* ».

Enjeux et défis

Tenant compte des contraintes identifiées, le groupe a identifié des enjeux et défis qu'il convient de prendre en compte dans l'élaboration des stratégies d'appui :

- maîtrise des coûts réels des offres de FPA ;
- soutenabilité des dispositifs de la FPA ;
- lisibilité du financement destiné à la FPA ;
- augmentation du financement de l'Etat, des Collectivités Territoriales et du secteur privé pour la formation professionnelle et surtout agricole ;
- mobilisation des financements des institutions sous régionales pour la FPA ;
- rééquilibrage du financement en faveur de la FPA.

Les appuis possibles

Trois pistes sont proposées :

- la promotion de mécanismes de financement adaptés et favorables: Exemple Appui Budgétaire Sectoriel décentralisé prenant en compte la FPA. Les acteurs: collectivités territoriales: les OSC; le MEF ;
- la promotion et l'appui aux formations professionnelles agricoles soutenables. Exemple la réduction des coûts d'implémentation des programmes d'appui à la formation FPA par la réduction des coûts d'intermédiation. Les acteurs: Les Ministères sectoriels concernés; les OSC; institutions sous régionales et les PTF ;

En complément d'informations, il existe un réseau régional d'appui à la formation professionnelle (RAFPRO) dont on pourrait solliciter des appuis à ce sujet.

- le soutien à la décentralisation des fonds d'appui à la FPA. Les acteurs: collectivités territoriales; les OSC et le MEF.

Il est important aussi de solliciter les opérateurs du **secteur privé** qui contrôlent ou occupent des espaces de production. *« Il existe des banques qui peuvent contribuer au financement de la formation professionnelle agricole (ex. : BOAD) ; les aider et les orienter sur les formations à financer ».*

5. Proposition d'une feuille de route pour la mise en œuvre de démarches d'appui appropriées sur la FPR

5.1. L'objectif de la feuille de route

L'objectif de la feuille de route est d'identifier les grandes lignes et les étapes d'une stratégie d'appui partagée pour relever les enjeux et défis de la FPR en Afrique de l'Ouest. Il ne s'agit pas d'une démarche pour des actions interventionnistes mais plutôt pour organiser et formaliser un processus de partage et d'échange de connaissances et d'analyses entre les participants provenant des différentes entités de la DAO : la centrale, les programmes régionaux et les BUCO.

La feuille de route n'est pas destinée à la mise en œuvre d'un nouvel instrument au niveau de la DAO mais à l'adoption d'un mécanisme d'échange et de partage. *« Il s'agit d'une philosophie de travail que l'on essaye de mettre en œuvre dans nos actions ; il y a nécessité de digérer individuellement ».*

Ci-dessous, les premières ébauches de propositions qui seront soumises à un partage et à une analyse plus circonstanciée dans les différentes unités opérationnelles de la DAO.

La **finalité** de la feuille de route est d'appuyer les partenaires dans leurs capacités d'adaptation aux évolutions du contexte. Son **but** est d'adopter une posture interne qui place la DAO, les Bureaux et les programmes régionaux dans une proactivité concernant les démarches et propositions en matière de formation professionnelle rurale.

5.2. Démarche proposée

Les **orientations suivantes** sont données à la feuille de route :

- proposer des démarches qui favorisent la concertation et le lien entre les partenaires et les Bureaux ;
- soutenir des approches intégrées et favoriser leur effet levier pour un passage à l'échelle ;
- proposer des démarches qui assurent « un décroisement » des pratiques et des actions à l'interne de la DAO ;
- privilégier des approches innovantes facilement accessibles au plus grand nombre.

Organisation du savoir

Il est proposé d'organiser le savoir autour des actions et démarches suivantes :

- Interpeller les partenaires sur l'importance des enjeux identifiés.
- Demander aux jeunes ce qu'ils veulent.

Cette proposition a suscité de la part des participants à l'atelier des demandes de clarification et des précisions. La démarche est plus complexe et va au-delà de sa simple formulation.

- Valider nos lectures et nos appréciations auprès des partenaires.
- Capitaliser les expériences et les partager

Il est demandé d'apporter des compléments à ces propositions et surtout de leur donner un contenu plus explicite afin d'en faciliter la compréhension et le partage. Ceci pourrait faire l'objet d'un travail plus précis confié à un groupe de travail *ad hoc*.

Mécanismes de suivi évaluation/révision

Sans remettre en cause ce qui existe déjà au niveau de la DDC (mécanismes, guides pratiques, DOS...) il est suggéré d'explorer les propositions suivantes :

- prendre en compte de manière participative les orientations retenues lors des revues/évaluation des programmes, notamment les revues par les pairs ;
- intégrer ces orientations aux moments forts (rapports annuels, Planification annuelle, Lignes Directrices ; messages, stratégies pays) ;
- approfondir et valider dans des Groupes thématiques spécifiques (Ateliers communs) les propositions d'orientations et démarches nouvelles.

6. Conclusion

L'atelier a permis aux collaborateurs de la DDC de se rendre compte de l'ampleur de la tâche à laquelle ils s'attelaient et des nécessaires approches qu'il faudrait envisager pour répondre au défi de la DAO de mettre en œuvre des appuis conséquents pour des « politiques de formation professionnelles rurales évolutives » en Afrique de l'Ouest.

En clôturant l'atelier, Chantal Nicod, cheffe de la DAO, a tenu à rappeler l'importance de la thématique abordée relativement à l'emploi des jeunes et à un contexte marqué par la forte croissance démographique observée dans les pays partenaires. Elle a aussi tenu à souligner les différents consensus autour de certains éléments, notamment le fait d'avoir une analyse plus globale et prospective sur le monde rural et non seulement sur le seul développement agricole. A ce sujet, elle a fait remarquer que ce que proposait la feuille de route allait influencer sur la manière de travailler de la DDC notamment en améliorant la capacité prospective.

Mme Nicod a fait 3 recommandations à l'endroit des collaborateurs relevant de sa direction :

- **Etre attentifs** (au changement, au contexte...), **créatifs** (ne pas aller avec des dogmes vers les partenaires, notamment par la capacité d'auto critique...) et **innovants** (alpha dans le formel),
- **Etre collaboratifs**, chercher des alliances avec d'autres partenaires (multilatéraux, bilatéraux...); être moins cloisonnés ; (à l'interne comme à l'externe)
- **Etre facilitateurs**, trouver les agents de changement et les leviers ; la DDC est facilitateur des acteurs de changement, être "ouvreurs de porte"...ce qui doit nous amener à jouer sur nos avantages comparatifs...la flexibilité ; c'est un instrument qui doit être au service de nos activités

Avant ses remerciements à l'endroit de ses collaborateurs, particulièrement au BUCO Niamey et des participants, Elle a fait remarquer qu'ils avaient tous « *un travail individuel à faire, un travail de digestion personnelle de tout ce qui a été dit et proposé et qu'il est important de partager cette réflexion avec les collègues qui ne sont pas venus* ».

ANNEXES

Annexe 1 : Note conceptuelle de l'atelier

Contexte/Justification

En Afrique de l'Ouest, des centaines de milliers de jeunes quittent annuellement les systèmes scolaires sans avoir achevé leur éducation de base, ni terminé une quelconque formation technique ou professionnelle. Les choix stratégiques privilégient des dispositifs de formation professionnelle inadaptés, coûteux, sans commune mesure avec la demande telle qu'elle s'exprime. Ces dispositifs ne sont en aucun cas une réponse appropriée aux intérêts et aux sensibilités de la majorité des jeunes, ceux qui vivent en milieu rural en sont particulièrement exclus.

Si des alternatives crédibles sont envisageables, notamment par le biais de la formation duale et par l'apprentissage, celles-ci restent néanmoins marginales, sans grand effet sur les métiers agro-sylvo-pastoraux. En la matière, il ne s'agit pas seulement de mettre en place des alternatives pédagogiques, mais aussi de décliner des politiques de formation professionnelles évolutives, en phase avec les contraintes démographiques, les réalités économiques, en lien avec l'éducation de base et qui soient finalement l'expression des communautés et des opérateurs économiques, que ceux-ci soient entrepreneurs, artisans, ou paysans. Au Mali, Tchad, Burkina Faso, Niger ou Bénin, des actions sont actuellement initiées dans ce sens. Elles sont en partie soutenues depuis de nombreuses années par la coopération suisse, notamment à travers des programmes, en concertation avec les organisations professionnelles de paysans et d'artisans, dans le cadre des politiques sectorielles. Au niveau régional, la DAO soutient une alternative à la formation professionnelle des jeunes pasteurs. Si ces perspectives semblent porteuses, elles sont tout de même peu significatives en termes quantitatifs et restent limitées sur le plan stratégique, les autorités compétentes favorisant généralement les options par centres de formation politiquement plus soutenables et budgétairement plus attrayantes.

La formation professionnelle rurale et agricole étant au carrefour des champs éducation/formation et développement rural, les deux Groupes thématiques Education/Formation et Sécurité Alimentaire/Développement Rural de la Division Afrique de l'Ouest de la DDC –Tchad inclus- ont décidé d'organiser un atelier conjoint.

Objectifs de l'atelier sous régional

- Partager l'appréciation du contexte général de la sous – région et spécifique de chaque pays,
- Faire un état des lieux des appuis de la DDC déjà initiés, ou en cours en Afrique de l'ouest et dans les différents pays de concentration de la DDC et du Tchad
- Envisager des démarches concrètes susceptibles de répondre aux attentes à court terme et de manière durable
- Adopter, le cas échéant, une feuille de route et un agenda de travail pour planifier la démarche,

Résultats attendus

Au terme des travaux :

- Les participants ont une vision partagée du contexte et des enjeux et des choix stratégiques de la DDC
- Les participants sont informés des engagements pris ou en cours en matière de formation professionnelle agricole et rurale dans la sous-région et au Tchad
- Les participants envisagent un processus opérationnel qui propose une réponse appropriée aux enjeux
- Les participants disposent d'une feuille de route et d'un agenda de travail pour la suite

Annexe 2 : Programme de l'atelier

Date	Horaires	Contenus des échanges/Activités	Responsable
Mercredi 28.01	15h00 – 17h00	Début Atelier formation professionnelle agricole Visite terrain Producteurs de l'avenir	Buco Niamey
Judi 29.01	8h30- 9h00	Mot d'ouverture	Chantal Nicod, Cheffe de la DAO
		Introduction/mot de bienvenue/présentation du programme et des participants	Modérateur
	9h00 –9h30	Bref historique des engagements DDC dans le secteur de la formation professionnelle rurale au niveau de la sous - région	Philippe Fayet, Directeur DDC Niger
	9h30-10h30	Etat des engagements par pays et au niveau régional (PREPP et ROPPA) (20 minutes par communication)	CdP : Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad Conseillères régionales
	10h30 – 10h50	<i>Pause-café</i>	Hôtel
	10h50- 12h10	Suite Etat des engagements par pays et au niveau régional	CdP et Conseillères régionales
	12h10-13h00	Questions/discussion	Modérateur
	13h00-14h30	Repas	Hôtel
	14h30- 15h10	Exposé d'une expérience de formation professionnelle agricole au Bénin par un externe Exposé du ROPPA sur la Formation agricole	Marcellin Hyle Djibo Bagna, Président du ROPPA
	15h10 -16h00	Questions/discussions sur les deux exposés	Modérateur
	16h00-16h15	Pause- café	Hôtel
16h15-17h30	Travaux de groupes sur les enjeux de la formation professionnelle rurale par rapport au : 1. Formation/Emploi des jeunes 2. Adéquation offre/demande 3. Implication des acteurs de la société civile, des organisations professionnelles et du secteur privé 4. Financement de la formation	Modérateur et présidents des groupes	
19h30	Repas au Bureau de la coopération suisse Invités : Participants à l'atelier, collaborateurs (rices) de la DDC, Partenaires de la DDC	Buco	
Vendredi 30.01	8h30-9h30	Poursuite des travaux de groupe	Modérateur et présidents des groupes
	10h00-10h10	Questions/précisions sur la présentation de M. Hyle	Modérateur
	10h15-11h15	Questions/discussions sur les travaux des groupes 1 et 2	Modérateur et présidents des groupes
	11h15-12h15	Questions/discussions sur les travaux des groupes 2 et 3	Modérateur et présidents des groupes
	12h15-13H00	Perspectives pour l'appui de la DDC à la FPR : • Propositions pour l'élaboration d'une feuille de route • Constitution d'une équipe de rédaction	Modérateur
	13h00-14h30	Repas	Hôtel
	14h30-16h00	Perspectives pour l'appui de la DDC à la FPR : • Rédaction de l'ébauche de feuille de route	Modérateur, Equipe de rédaction de la feuille de route (ERFR)
	16h00-16h30	• Restitution et amendement de la feuille de route	Modérateur, (ERFR)
	16h30-17h00	Clôture de l'atelier	Chantal Nicod, Cheffe de la DAO

Annexe 3 : Synthèse des travaux de groupes

Groupe 1: Formation/Emploi des jeunes

Appréciation de la situation actuelle (les politiques)

- Besoins énormes de formation avec développement démographique
- majorité est hors système de l'école de base --> fortes limitations de l'accès
- la formation doit prendre en compte les crises, conflits fonciers, catastrophes naturelles, adaptation climatique, capacité d'anticipation --> recherche appliquée plus accessible aux populations rurales
- vue plus large, sur l'ensemble des métiers ruraux (agriculture, pêche, élevage, artisanat etc.)
- prendre en compte que l'agriculture c'est plus que la production (transformation, commercialisation, prestation de service etc. --> des nouveaux et plus de métiers qui émergent et opportunités d'emplois
- Avec l'urbanisation l'agriculture urbaine se développe dans et autour les villes pour satisfaire les besoins alimentaires. Ça implique que les besoins de formation sont plus variés, couvrant plus de métiers.
- les politiques/stratégies nationales sont trop ponctuelles, pas une vision globale, il n'y pas de concept innovant, et il n'y a pas de coordination de différents ministères en charge de la formation. L'instabilité institutionnelle.

Revue des analyses et des défis, démarches innovantes

- les métiers de demain? De quoi a-t-on besoin en 2030 ? Cela nécessite un mécanisme flexible pour s'adapter.
- Qu'est qu'on fait pour augmenter l'attractivité des métiers de l'agriculture pour les jeunes? (modernisation qui permet d'augmenter la rentabilité, de permettre aux jeunes d'avoir une perspective et de mener une vie décente).
- Qu'est-ce qu'il faut améliorer dans la production agricole, pour motiver les gens, de rester --> améliorer le niveau technologique.
- Dans le volet formation il faut intégrer l'alphabétisation fonctionnelle parce que le système produit beaucoup d'échecs.
- Une réforme éducative pour une éducation pour tous à moyen et long terme.
- Valoriser la diversité de l'exploitation familiale, les capacités, une formation basée sur les capacités de la personne et pas seulement la technique (TYLAY).

Quelles appui de la Suisse, axes des interventions, partenariats à prendre?

- Pour le dialogue politique il faut savoir qui assure le lead pour les questions de formation au niveau national.
- Il faut tracer le cadre de concertation pour mettre les différents ministères dans la même perspective en intégrant les OSP.
- Mettre en synergie les programmes DDC éducation/FP, développement rural et décentralisation.

- On a peu d'action cohérente, il y a de formation dans tous les secteurs, collée à des projets, mais pas encore un approche cohérente.
- Nos offres de formation ne couvrent pas encore les nouveaux métiers.
- La Suisse pourrait accompagner le gouvernement pour la mise en place de ce cadre, appuyer la réforme et l'élaboration des curricula de formation, au niveau décentralisé.
- Soutenir les OSP pour développer leurs propres outils de conseil/formation.

Groupe 2 : Adéquation offre –demande de formation professionnelle

Membres :

(Valérie, Ambroise, Abdel, Simon, Jonathan, Jean Mathieu, Soufiyane)

1. Situation actuelle

OFFRE	ELEMENTS DE CONTEXTE	DEMANDE
<ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale et contenu • Apprentissage • Perfectionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Démographie • Changement climatique. • NTIC • Lien Ville / campagne 	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitations familiales • Agricoles et Artisans • PME et entreprises • Particuliers

NB. Toutes ces demandes émanent d'acteurs situés aux différents niveaux des Chaînes de valeur

Offre	Pertinence	Qualité	Couverture
Formelle	<ul style="list-style-type: none"> • Pas diversifiée • Standardisée : «du dépassé » • Absorbe l'essentiel des ressources (fin. Hum. Mat.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Contenus obsolètes, dépassés, théorique • Equipements inadaptés • Formateurs incompetents • Méthodes pédagogiques dépassées 	<ul style="list-style-type: none"> • Marginale (couvre peu de personnes, chaine de valeur) • Inéquitable : ville & entreprise Vs rural & EF et artisanale
Non formelle	<ul style="list-style-type: none"> • Répond aux besoins • Flexibilité et capacité d'adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des modules mais forte inorganisation • Faible reconnaissance 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de proximité • Prometteuse mais marginale • Absence de l'Etat

	<ul style="list-style-type: none"> • Coût relativement accessible • Contextualisation de l'offre • Faiblement financée • Absence de curriculum • Certification / assurance qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Couvre plus de personnes 	
Informelle	<ul style="list-style-type: none"> • Facilite l'adaptation aux changements climatiques • Innovation limitée 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile à capitaliser • Sous valorisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Étendue • Concerne tout le monde

2. Enjeux

- Comment connaître la demande avant la formulation de l'offre ?
- Comment construire/ adapter des dispositifs de formation tenant compte de la connaissance des besoins
- Quel cadre réglementaire pour favoriser la rencontre entre l'offre et la demande

3. Appui de la DDC (voix d'amélioration)

- Mise en lien des acteurs : approche intégrée F, NF, Inf. passerelle Education et Formation ; lien Vulgarisation formation, comment aider acteur à jouer son rôle ?
- Développement des compétences en Ingénierie de la formation : faire évoluer les modalités de partenariat
- Dialogue politique : renforcement des CT et des OSC

Groupe 3 : implication des acteurs de la société civile, des organisations professionnelles et du secteur privé

1. appréciation de la situation actuelle /

2. revue et analyse des enjeux et défis, voies d'amélioration possibles

De façon générale

- pas de prise de conscience de l'enjeu partagé ;
- l'agriculture n'est pas un enjeu prioritaire des politiques ;
- des systèmes de formation campés sur l'occident peu ou pas ouverts aux approches endogènes ;
- des dispositifs concrets, non poursuivis ou dépassés, incapables de s'adapter ;
- l'agriculture est un métier dévalorisant ;

- pression sur les ressources et une technicité agricole accrue puis une complexification des marchés ;
- des contenus techniques et pédagogiques inadaptés, inappropriés, voire nuls ;
- l'absence de lien entre consommateurs et producteurs ne dynamisent pas les conditions cadres du secteur.

De façon spécifique

- l'état n'a pas su soutenir et faire évoluer l'existant ;
- le secteur privé est peu entreprenant ;
- la coopération est complice mais proactive, décidée à changer mais peu originale ;
- une société civile incapable de participer et de s'imposer dans le dialogue politique ;
- les paysans se "victimisent"

3. quels appuis de la Suisse ? quels axes d'intervention, stratégies, quels partenariats développer avec les parties prenantes

- Renforcement de son dialogue politique, de sa diplomatie de développement et d'influence des politiques ;
- Mise en lien des initiatives au niveau régional ;
- Financement des initiatives des acteurs ;
- Renforcement des capacités des acteurs.

4. Stratégie et axes d'intervention

- Renforcer les capacités de mobilisation et d'interpellation des acteurs OS/OSC ;
- Soutenir les dispositifs de formation des acteurs ;
- Avoir une vision plus systémique de l'économie rurale. Cibler tous les acteurs de la chaîne ;
- Renforcement des capacités de tous les acteurs de la chaîne de valeur des productions ;
- Veiller à la cohérence des programmes niveau nationaux et régionaux ;
- Dépasser les exploitations familiales et s'intéresser à tous les acteurs présents sur la scène rurale ;
- Reconnaissance des métiers agro-sylvo-pastoraux ;
- Investir sur les démarches porteuses ;
- Pour passer à l'échelle, il faut associer un maximum d'acteurs ;
- Revoir les programmes à l'école primaire ;
- Réintroduire des régimes de subvention aux équipements.

Groupe 4 : Financement de la formation professionnelle

SITUATION ACTUELLE

- Sous financement de l'Etat accordé à la formation professionnelle et surtout déséquilibre en défaveur de la formation professionnelle agricole/rurale;
- Faible lisibilité des ressources financières globales (des Ministères sectoriels, des PTF et ONG) destinées à la formation professionnelle agricole;
- Surinvestissement de l'Etat dans les infrastructures coûteuses (lycée technique; CPR, etc.) et approche classique de FPA;
- Faible soutenabilité financière des dispositifs de FPA classique;
- Faible décentralisation des fonds et iniquité dans l'accès (Exemple FAFPA au Mali et Burkina Faso; FODEFCA au Benin et FAPFCA au Niger) destinés à la FP;
- Faible mobilisation des ressources financières (Etat et taxe patronale) pour l'alimentation des fonds nationaux de FP;
- Faible participation financière des apprenants a la FPA

ENJEUX ET DÉFIS

- Maitrise des coûts réels des offres de FPA;
- Soutenabilité des dispositifs de la FPA ;
- Lisibilité du financement destiné à la FPA;
- Accroissement du financement de l'Etat, des Collectivités Territoriales et du secteur privé pour FP et surtout agricole;
- Mobiliser les financements des institutions sous régionales pour la FPA;
- Rééquilibrage du financement en faveur de FPA

QUELS APPUIS DE LA SUISSE?

- Promotion des mécanismes de financement adaptés et favorables: Exemple Appui Budgétaire Sectoriel décentralisé prenant en compte la FPA. Les acteurs: collectivités territoriales: les OSC; le MEF;
- Promotion et appui des FPA soutenables. Exemple la réduction des coûts d'implémentation des programmes d'appui à la formation FPA par la réduction des coûts d'intermédiation. Les acteurs: Les Ministères sectoriels concernés; les OSC; institutions sous régionales et les PTF;
- Soutien à la décentralisation des fonds d'appui à la FPA. Les acteurs: collectivités territoriales; les OSC et le MEF.

Annexe 4 : Proposition des grands axes d'une feuille de route pour la mise en œuvre de démarches d'appui appropriées sur la FPR en Afrique de l'Ouest

Finalité:

- Appuyer les partenaires dans leurs capacités d'adaptation aux évolutions du contexte

But:

- Adopter une posture interne qui place la DAO et les Bureaux dans une proactivité

Orientations :

- Proposer des orientations qui favorisent la concertation et le lien entre les partenaires et les Bureaux,
- Soutenir des approches intégrées et favoriser leur effet levier pour un passage à l'échelle,
- Proposer des orientations qui assurent « un décloisonnement » de nos pratiques et de nos actions,
- Privilégier des approches innovantes facilement accessibles au plus grand nombre

Organisation du savoir :

- Interpeller nos partenaires sur l'importance des enjeux identifiés,
- Demander aux jeunes ce qu'ils veulent.
- Valider nos lectures et nos appréciations auprès des partenaires
- Capitalisation des expériences et partage

Mécanismes de suivi évaluation/révision

- Prendre en compte de manière participative les orientations retenues lors des revues/évaluation des programmes notamment revues par les pairs,
- Intégrer ces orientations aux moments forts (rapports annuels, Planification annuelle, Lignes Directrices ; messages, stratégies pays)
- Approfondir dans les Groupes thématiques spécifiques (Ateliers communs)

Annexe 5 : Liste des participants à l'atelier

Entité	Participants
Centrale Berne	<ol style="list-style-type: none">1. Chantal Nicod Cheffe DAO2. Nicole Gantenbein CdP Education3. Simon Junker Conseiller thématique et Point focal Emploi revenu4. Valerie Liechti Point Focal Education5. Jonathan Demenge CdP Desk Mali
Buco Bamako	<ol style="list-style-type: none">6. Andreas Loebell Responsable développement rural et économies locales7. Ismaila Alhassane CdP Education/Formation8. Keita Sokono Cissoko
Buco Cotonou	<ol style="list-style-type: none">9. Amoussa Abd-El Whahab Carpenter CdP Education10. Niada Mary-Luce Fiaux Conseillère régionale Education/Formation11. Salihou Mamadou Alidou CdP Dévelop rural12. Zbinden Simon Directeur suppléant
Buco Niamey	<ol style="list-style-type: none">13. Adamou Boureima CdP Développement rural14. Alfari Djibo CdP Education15. Amadou Soufiyane CdP Développement rural16. Haladou Moussa CdP Education/formation17. Philippe Fayet Directeur18. Patrick Delmas Assistant Technique PECEA
Buco N'Djamena	<ol style="list-style-type: none">19. Guihini Dadi Mahamat CdP Développement rural20. Madjatan Telsem CdP Education
Buco Ouagadougou	<ol style="list-style-type: none">21. Ambroise Tapsoba CdP Education/formation22. Laurence Von Schulthess Conseillère régionale Développement rural23. Pascal Rouamba CdP Développement rural24. Salifou Saré CdP Développement rural
Intervenants et Partenaires	<ol style="list-style-type: none">25. Bernard Djonga Consultant OP26. Djibo Bagna Président ROPPA27. Fritz Schulleri Directeur pays Swisscontact28. Marcellin Hyle Consultant Formation professionnelle
Facilitateur	<ol style="list-style-type: none">29. Alain Mbaye Consultant